



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Bouclier tarifaire

Question écrite n° 45518

Texte de la question

M. Jean-Christophe Lagarde interroge M. le ministre de l'économie, des finances et de la relance sur le maintien du « bouclier tarifaire », qui bloque les prix du gaz et limite la hausse de l'électricité à 4 %. Prévus jusqu'au 30 juin 2022, son maintien a été évoqué par le Président de la République. Il souhaite obtenir une estimation du coût pour les finances publiques si cette mesure devait être prolongée jusqu'à la fin de l'année 2022.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Christophe Lagarde](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (5^e circonscription) - UDI et Indépendants

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 45518

Rubrique : Énergie et carburants

Ministère interrogé : [Économie, finances et relance](#)

Ministère attributaire : [Économie, finances, souveraineté industrielle et numérique](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [17 mai 2022](#), page 3176

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)